

11 Janvier 1869

Monsieur l'abbé Des

Je vous adresse ci-joint une lettre
en réponse à celle que vous avez
bien voulu m'écrire au sujet de
la Société; j'ay été très heureux,
puisque les lettres se trouvent.

J'ai reçu l'exemplaire de l'Almanac
écrit que vous m'avez adressé,
et vous remercie de la notice qui me
concerne; J'aurais ~~été~~ ~~très~~ ~~triste~~
~~de l'ouvrage~~ et j'aurais dû peut-être
devoir de m'efforcer de me faire les
devoirs ultérieurs que elle qu'elle contient.
Sur l'ouvrage de l'ouvrage, j'aurais
puut-être quelques observations à
faire, mais qu'il meurt trop long
de donner par écrit, parce qu'il
peut-être les appuyer de développements
trop étendus. J'ai naturellement regretté
d'y voir plusieurs erreurs de fait
et d'appréciations qui tiennent à
l'ignorance des circonstances qui ont
amené certaines choses. Je m'en rendrais
pas, parce qu'il est des questions délicates,

par laquelle je dois m'abstenir
jusqu'à nouvel ordre.

au sujet de M. Sabo je ~~reçue~~ ~~avec~~
~~vous~~ ~~avez~~ ~~eu~~ ~~de~~ ~~voir~~ il est certain
particulièrement sur lesquelles j'ai cru qu'il
eût été convenable de s'abstenir. Quant
à la publication qu'il occupe auprès de moi,
c'est une chose d'intérieur, quoiqu'il s'agit
supérieur de donner à la publicité, si j'ai
si j'avais eu cette ~~de faire connaître~~
d'en informer officiellement la public, ^{mais}
j'en aurais fait dans la revue, ~~mais~~
c'est une chose qui me concerne personnellement,
et qui n'intéresse ^{ni l'ordre ni} ~~aucun~~ ~~des~~ ~~publics~~
individus. Plus les ~~recours~~ ~~qu'il~~ ~~à~~ ~~M.~~
D'ambert s'en avait parlé dans son
journal sans aucun dissentiment, ~~plus~~
plus avant les questions et informé, et ne vus la
cardinal de Doyon, mais les dames n'ont pu
publiques, ce qui s'y est et s'y fait n'appartient
pas à la publicité, surtout quand
il s'agit de choses privées d'étrangers à la
direction.

11 janvier 1865

Mon cher Monsieur Bez,

Je vous adresse ci-joint une lettre en réponse à celle que vous avez bien voulu m'écrire au nom de la Société; soyez assez bon, je vous prie, pour la lui transmettre.

J'ai reçu l'exemplaire de l'almanach spirite que vous m'avez adressé et vous remercie de la notice qui me concerne; c'est pour moi un devoir de m'efforcer de mériter les choses obligantes qu'elle contient.

Sur l'ensemble de l'ouvrage, j'aurais peut-être quelques observations à faire, mais qu'il serait trop long de donner par écrit, parce qu'il faudrait les appuyer de développements trop étendus. J'ai notamment regretté d'y voir plusieurs erreurs de faits et d'appréciations qui tiennent à l'ignorance des circonstances qui ont amené certaines choses. Je ne les relèverai pas, parce qu'il est des questions délicates, sur lesquelles je dois m'abstenir jusqu'à nouvel ordre.

Au sujet de M. Sabô, il est certaines particularités sur lesquelles je crois qu'il eût été convenable de s'abstenir. Quant à la position qu'il occupe auprès de moi, c'est une chose d'intérieur qu'il était superflu de livrer à la publicité. Si j'avais cru utile d'en informer officiellement le public, je l'aurais fait dans la Revue, mais c'est une chose qui me concerne personnellement et qui n'intéresse en aucune façon, ni la doctrine, ni le public indifférent. J'ai su mauvais gré à M. d'Ambel d'en avoir parlé dans son journal sans mon assentiment. J'en avais informé, il est vrai, la Société de Paris, mais les séances n'étant point publiques, ce qui s'y dit et s'y fait n'appartient pas à la publicité, surtout quand il s'agit de choses privées étrangères à la doctrine.

11 de Janeiro de 1865

Meu caro Senhor Bez:

Mando-lhe junto uma carta em resposta à que o Senhor teve a bondade de escrever-me em nome da Sociedade Espírita; peço-lhe a gentileza de transmiti-la a ela.

Recebi o exemplar do Almanaque Espírita que o Senhor me enviou e agradeço-lhe a notícia a mim referente; constitui para mim um dever esforçar-me por merecer as palavras generosas que ela contém.

Sobre o conjunto da obra, eu teria talvez algumas observações a fazer, se não fôra muito demorado expressá-las em escrito, pois seria preciso apoiá-las em desenvolvimentos demasiado extensos. Lastimei notadamente achar nêles vários erros de fatos e de apreciações que se prendem à ignorância das circunstâncias que ocasionam certas coisas. Não as realçarei porque existem questões delicadas sobre as quais devo calar-me até nova disposição.

A respeito do Sr. Sabô, há certas particularidades sobre as quais creio ser conveniente não se falar. No tocante à posição que elle ocupa a meu lado, é assuntô privado; seria supérfluo dá-lo à publicidade. Se eu julgasse útil informar oficialmente o público, te-lo-ia feito em aviso inserto na Revue Spirite; soé caso porém só a mim concerne, particularmente, e não interêssa de modo algum, nem a Doutrina Espírita nem o público indifferente. Não fiquei grato ao Sr. d'Ambel por haver falado do caso no jornal d'êle sem meu assentimento. Eu havia de fato informado a respeito a Sociedade Espírita de Paris, mas as sessões não sendo públicas, o que nela ocorre ou se diz não pertence à publicidade, sobretudo quando se trata de coisas privadas, estranhas à Doutrina Espírita.